



Aéroclub Les Ailes Tourangelles

Missions lors des permanences

ACCES AUX LOCAUX

Ouvrir le Club house et la salle pilotes avec le digicode

Mettre en route les ordinateurs

Mettre en service la radio VHF portable (dans vitrine du club house)

Refermer la salle pilote et le club- house le soir. Veiller avant de fermer la porte du club house à remettre le digicode en position nuit : basculer l'interrupteur « digicode » (en bas à droite du tableau électrique situé derrière le bar) sur la position nuit

ACCES HANDICAPES AU CLUB HOUSE

Une rampe pliable en aluminium est disponible dans le club house pour permettre l'accès au bar aux personnes en siège roulant

HANGARS

Ouvrir entièrement les portes du hangar : accès au hangar par porte métallique gérée par digicode

Refermer les portes le soir. Ne pas oublier la mise en place des crochets à l'intérieur avec les goupilles

EQUIPEMENT

Les badges « permanents » sont à disposition dans la mallette de permanence.

Il est recommandé de porter les gilets de sécurité notamment pour circuler sur l'aire de manœuvre des avions. (Gilets à disposition dans la salle « pilotes »)

AVIONS

-Aider les pilotes à sortir les avions du hangar et à les rentrer le soir quand les vols sont terminés.

-Guider les avions extérieurs vers le parking en herbe (indiqué dans carte VAC) si parties en herbe en service et praticables

-Demander aux pilotes extérieurs de remplir le cahier de passage (dans la salle pilotes) et de s'acquitter de la taxe

TAXE ATERRISSAGE

La taxe d'atterrissage s'élève à 5€

Certains clubs limitrophes sont exempts de la taxe (consulter la liste dans le classeur)

Le paiement peut s'effectuer :

-en espèces : mettre l'argent dans une enveloppe avec la petite fiche de renseignement correspondante. Ne fermer l'enveloppe que le soir afin de pouvoir rendre la monnaie si nécessaire et la mettre dans la boîte à lettres (sous la boîte à clefs)

-par chèque à l'ordre des Ailes Tourangelles (à éviter) ; mettre le chèque dans une enveloppe avec la fiche de renseignement et la glisser dans la boîte à lettres

-par carte bancaire : garder le ticket commerçant, l'agrafer avec la fiche de renseignements et glisser le tout dans la boîte à lettres

VOLS DECOUVERTE (Baptêmes)

Les vols découverte ne peuvent être réalisés que par les pilotes désignés par le Club.

-consulter les prix dans le classeur ou à l'affichage à côté du bar

- si un pilote de VD est présent à proximité, lui adresser les personnes intéressées qui pourra les renseigner

-Pour prendre rendez- vous : téléphoner ou laisser un message à JP THEYS : 06 60 76 11 04 en lui communiquant le nom et les coordonnées téléphoniques de la personne intéressée.

-le règlement peut s'effectuer de la même façon que pour la taxe d'atterrissage

VOLS D'INITIATION

Tout vol d'initiation doit obligatoirement être réalisé par un instructeur (1h00 : 15 mn de briefing, 30mn de vol, 15mn de débriefing)

Le tarif est consultable dans le classeur ou à l'affichage à côté du bar

Pour prendre le rendez-vous, téléphoner ou envoyer un message à JP THEYS : 06 60 76 11 04 en lui communiquant le nom et les coordonnées téléphoniques du demandeur.

Le règlement peut s'effectuer de la même façon que pour la taxe d'atterrissage

INSCRIPTION A L'AEROCUB

La documentation avec les tarifs est sur le présentoir et à l'affichage dans la salle pilotes

Téléphoner ou envoyer un message en communiquant les coordonnées téléphoniques et le nom de la personne intéressée à :

JP THEYS : 0660 76 11 04 ou P LAVERGNAT : 06 67 00 93 46

ESSENCE

Essence avion 100 LL :

Les pilotes de passage possédant une carte TOTAL peuvent se servir sans notre intervention

Pour les pilotes de passage ne possédant pas la carte TOTAL, utiliser la carte du club se trouvant dans l'armoire à clef (ouvrir la porte dans Open flyers dans votre session), procéder comme nos avitaillements (code 4690), récupérer le ticket de la pompe en réintroduisant la carte et faire payer par carte bancaire (de préférence), chèque ou espèces selon le tarif indiqué à la pompe.

Mettre le paiement dans une enveloppe avec le ticket de renseignement puis dans la boîte à lettres sous l'armoire à clefs

Si problème de fonctionnement du distributeur de carburant, appeler Pierre LEFLOCH, Jean Pierre THEYS ou Pascal RABASSE.

Essence SP 98 pour ULM (remorque avec cuve de 333l) :

L'essence est réservée à L'ULM du club. 6l n'est pas prévu d'en délivrer à des pilotes de passage sauf en cas d'urgence et en quantité limitée. Ne pas oublier dans ce cas d'aviser Jean Paul GOUSSET pour le règlement

La notice d'utilisation de cette station se trouve dans la remorque.

Si problème de fonctionnement du distributeur de carburant, appeler Pierre LEFLOCH ou Jean Paul GOUSSET.

SECURITE

Veiller à la fermeture du portillon d'accès au parking avion

Veiller à ce qu'aucune personne étrangère hors le pilote et ses passagers ne pénètre sur le parking avion

Veiller au respect par tous des consignes de sécurité sur l'aérodrome (voir consignes dans classeur)

EN CAS D'ACCIDENT SUR L'AERODROME

Prévenir immédiatement en fonction du constat :

SAMU : 15

POMPIERS : 18

Puis :

Président ACAT (JP THEYS) : 06 67 00 93 46

Vice-Président ACAT (P LAVERGNAT) : 06 67 00 93 46

Correspondant sécurité ACAT (PJ GAROT) : 06 71 92 44 47

BGTA (Brigade de gendarmerie transports aériens) : 02 54 29 47 17